



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

130^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 16 - 20.3.2014

Commission permanente du
développement durable, du
financement et du commerce

C-II/130/DR-am
6 mars 2014

POUR UN DEVELOPPEMENT RESILIENT FACE AUX RISQUES : PRENDRE EN COMPTE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET LES CONTRAINTES NATURELLES

***Amendements au projet de résolution présentés dans les délais statutaires par les
délégations de l'Allemagne, du Bahreïn, du Canada, de la Chine, de l'Espagne, de la
Finlande, de la France, de l'Inde, de la Jordanie, de la Suède et de la Suisse***

PREAMBULE

Nouvel alinéa 1bis

Ajouter, après l'alinéa 1, un nouvel alinéa comme suit :

1bis) notant que les modes de développement, notamment une urbanisation insuffisamment planifiée et encadrée, l'augmentation de la population dans les zones à haut risque, la pauvreté endémique, la faiblesse de la gouvernance et des institutions, et la dégradation de l'environnement sont d'importants facteurs de risques de catastrophe,

(Canada)

Alinéa 2

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) *relevant* que les catastrophes, tout particulièrement celles qui sont provoquées par les changements climatiques et exacerbées par la croissance démographique, **et la répartition géographique de la population et d'autres facteurs comme la mauvaise utilisation et gestion des ressources**, ont été dénoncées par la communauté internationale, notamment dans le Document final de la Conférence Rio+20, qui les qualifie d'obstacles majeurs au développement durable,

(Suisse)

Nouvel alinéa 2bis

Ajouter, après l'alinéa 2, un nouvel alinéa comme suit :

2bis) réaffirmant le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, et soulignant la nécessité d'en accélérer la mise en œuvre aux niveaux international, régional, national et surtout local,

(Canada)

Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *consciente* de l'urgence d'intégrer des politiques et des programmes axés sur la réduction des risques de catastrophe **et le relèvement après les catastrophes**, les changements climatiques, **le développement économique et social à long terme, l'urbanisme**, les dynamiques démographiques et la protection de l'environnement **et de les relier davantage entre eux**, de façon à pouvoir traiter les risques de catastrophe à la racine,

(Canada)

Alinéa 4

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *également consciente* du fait que la croissance démographique mondiale, qui ne devrait pas fléchir avant plusieurs décennies, et la répartition géographique de la population, notamment la densification de la population et l'urbanisation croissante, accentuent le risque de catastrophe et que, dans les régions exposées aux famines et à la malnutrition dues à la sécheresse, le facteur démographique, **qui est un facteur parmi d'autres**, a un effet direct sur la sécurité et l'autonomie alimentaires,

(Suisse)

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *soulignant* que les dynamiques démographiques ~~contribuent pour une large part aux changements climatiques et au risque de catastrophe, car elles~~ soumettent les ressources naturelles à des contraintes supplémentaires, exacerbent la vulnérabilité des communautés aux risques naturels et accentuent les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes, avant tout en raison de la hausse des besoins en nourriture, en eau potable, en bois de chauffe et en combustible qu'elles induisent,

(Inde)

Alinéa 6

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *affirmant* que toutes les femmes ont le droit de ~~planifier leur vie et, notamment, de décider si et quand elles souhaitent~~ **renoncer à avoir des enfants lorsque la grossesse met leur vie en danger**, et *soulignant* que ~~les grossesses non désirées sont le facteur à l'origine de la croissance de la population le plus à même d'être modifié par des mesures d'orientation,~~

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *affirmant* que toutes les femmes ont le droit de planifier leur vie et, notamment, de décider si et quand elles souhaitent avoir des enfants, et *soulignant* que les grossesses non désirées sont le **un** facteur à l'origine de la croissance de la population le plus à même d'être modifié par des mesures d'orientation,

(Suisse)

Alinéa 7

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *convaincue* que, dans le contexte du développement durable, le sens des responsabilités politiques exige de tenir compte de la résilience face aux risques de catastrophe ~~et des dynamiques démographiques~~, et que les parlementaires ont un rôle fondamental à jouer pour faire émerger la volonté politique requise pour obtenir des résultats par le biais de l'action législative, du contrôle des politiques et de l'affectation des ressources,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *convaincue* que, ~~dans le contexte du développement durable, le sens des responsabilités politiques exige de tenir compte de~~ **les gouvernements peuvent agir de manière déterminante sur** la résilience face aux risques de catastrophe et ~~des les~~ **dynamiques démographiques dans le contexte du développement durable, qu'il y va de leur sens des responsabilités politiques** et que les parlementaires ont un rôle fondamental à jouer pour faire émerger la volonté politique requise pour obtenir des résultats par le biais de l'action législative, du contrôle des politiques et de l'affectation des ressources,

(Bahreïn)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* la nécessité de prendre des mesures en faveur de l'éducation à tous les niveaux, ~~ainsi que l'importance de mobiliser les acteurs locaux afin de sensibiliser la population à la question de la résilience face aux risques de catastrophe et aux questions démographiques afférentes,~~ et de rallier le public aux mesures qui s'imposent **nécessaires à une meilleure résilience,**

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* la nécessité de prendre des mesures en faveur de l'éducation à tous les niveaux, ~~ainsi que l'importance de mobiliser les acteurs locaux afin de sensibiliser la population à la question de la résilience face aux risques de catastrophe et aux questions démographiques afférentes,~~ et de rallier le public aux mesures qui s'imposent,

(Suède)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* la nécessité de prendre, **à tous les niveaux,** des mesures en faveur de l'éducation, **comme investissement dans l'humain,** ~~à tous les niveaux,~~ ainsi que l'importance de mobiliser les acteurs locaux afin de sensibiliser la population à la question de la résilience face aux risques de catastrophe et aux questions démographiques afférentes, et de rallier le public aux mesures qui s'imposent, **gage du sens des responsabilités sociales, la conscience des risques de catastrophe étant aussi importante que la réduction de ces risques,**

(Jordanie)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *demande* à tous les parlementaires de s'informer sur les questions en lien avec l'évolution des risques et des catastrophes, afin d'améliorer le contrôle qu'ils exercent pour réduire l'incidence et les risques de catastrophe, **améliorer la résilience,** et ~~préserver~~ **protéger** les populations **et les fruits du développement contre les** ~~et le développement socioéconomique des catastrophes et des~~ **les effets des** changements climatiques;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *demande* à tous les parlementaires de s'informer sur les questions en lien avec l'évolution des risques et des catastrophes, afin d'améliorer le contrôle qu'ils exercent pour réduire l'incidence et les risques de catastrophe et préserver les populations et le développement socioéconomique des catastrophes et des changements climatiques, **tout en faisant en sorte que cette question devienne une priorité nationale et que les mesures et actions qui s'imposent soient mises en œuvre;**

(Espagne)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande également* à tous les parlementaires de lancer immédiatement un réexamen de la législation existante en matière de réduction des risques de catastrophe, **en partant de la réalité des collectivités, de leur environnement, de leur habitat naturel et de la**

population, considérés comme les principales ressources à utiliser pour faire évoluer la situation dans le sens voulu et afin de déterminer si elle est de nature à obliger les intervenants principaux, notamment les responsables politiques et le secteur privé, à assumer les conséquences de politiques ou d'investissements en faveur du développement entraînant une forte augmentation des risques;

(Espagne)

Nouveau paragraphe 2bis

Ajouter, après le paragraphe 2, un nouveau paragraphe comme suit :

2bis. invite les Nations Unies à poser le principe d'une indemnisation des victimes de catastrophes naturelles et d'une réparation des dommages causés par les Etats responsables de stratégies de développement contraires aux préconisations de la Conférence de Rio sur le développement durable;

(France)

Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *appelle également* tous les gouvernements à améliorer leurs mécanismes de réduction des risques de catastrophe **en mettant en place des systèmes adéquats de mise en application des lois relatives à l'aménagement du territoire, à la planification et à la sécurité des constructions, en menant des campagnes de sensibilisation pour réduire la vulnérabilité des constructions, réalisées par des professionnels ou des amateurs,** et à veiller à ce que les politiques et stratégies en faveur du développement renforcent la résilience de leur population et de leur économie à l'égard des risques de catastrophe en peaufinant leurs cadres législatif, institutionnel et politique, et en améliorant le sentiment de responsabilité sur la résilience du développement face aux risques de catastrophe;

(Espagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *appelle également* tous les gouvernements à améliorer leurs mécanismes de réduction des risques de catastrophe, **notamment en établissant une cartographie des zones à risque selon la nature du risque et en mettant en place des systèmes d'alerte rapide,** et à veiller à ce que les politiques et stratégies en faveur du développement renforcent la résilience de leur population et de leur économie à l'égard des risques de catastrophe en peaufinant leurs cadres législatif, institutionnel et politique, et en améliorant le sentiment de responsabilité sur la résilience du développement face aux risques de catastrophe;

(France)

Nouveaux paragraphes 4bis, 4ter, 4quater et 4quinquies

Ajouter, après le paragraphe 4, quatre nouveaux paragraphes comme suit :

4bis. demande aux gouvernements et aux parlements d'intégrer les dimensions du genre et de l'âge dans la conception et la mise en œuvre de toutes les phases de la gestion des risques, y compris celle du relèvement après la catastrophe;

4ter. encourage gouvernements et parlements à renforcer la résilience face aux catastrophes en investissant dans un équipement résistant aux chocs et des systèmes inclusifs de protection sociale, en particulier pour les collectivités vulnérables et à risque;

4quater. **demande** aux gouvernements et aux parlements de veiller à la sécurité alimentaire et de promouvoir un développement agricole durable – conditions essentielles de collectivités résilientes – en privilégiant les stratégies donnant la priorité aux besoins et à la condition des collectivités rurales;

4quinquies. **prie instamment** gouvernements et parlements d'investir dans des systèmes d'alerte rapide, et de veiller à ce que ces systèmes soient intégrés dans leurs stratégies de réduction des risques de catastrophe, la prise de décision et l'élaboration des politiques gouvernementales, ainsi que dans les systèmes nationaux et locaux de gestion des situations d'urgence;

(Canada)

Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *prie instamment* le système des Nations Unies et les autres organisations internationales et intergouvernementales de faire de ~~l'évaluation des risques de la~~ **résilience aux catastrophes et aux chocs** ~~une condition préalable aux décisions concernant les initiatives sociales ainsi que les programmes économiques et d'investissement à l'échelle nationale~~ **un aspect fondamental du développement, de veiller à ce que les évaluations de la résilience et des risques soient intégrées aux efforts déployés par la communauté internationale pour faire reculer la pauvreté et promouvoir un développement durable**, et de donner l'exemple d'une gouvernance de qualité en matière de réduction des risques de catastrophe en prônant les principes et en assumant avec transparence et sens des responsabilités les conséquences des programmes et investissements décidés à l'échelon des pays;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *prie instamment* le système des Nations Unies et les autres organisations internationales et intergouvernementales de faire de l'évaluation des risques de catastrophe ~~une condition préalable aux décisions concernant les initiatives sociales ainsi que~~ **et les programmes économiques et d'investissement à l'échelle nationale, et de donner l'exemple d'une gouvernance de qualité en matière de réduction des risques de catastrophe en prônant les principes et en assumant avec transparence et sens des responsabilités les conséquences des programmes et investissements décidés à l'échelon des pays, et d'apporter aux pays en développement une aide spéciale afin que les conclusions des rapports soient enfin suivies d'effet et qu'ils trouvent des formules propres à faciliter le financement des travaux d'atténuation sur leur territoire;**

(Espagne)

Paragraphe 6

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *prie de même instamment* les gouvernements **de reconnaître l'existence de mesures concrètes comme le contrôle des naissances et** d'intégrer les facteurs que constituent la croissance démographique, la planification familiale et les dynamiques démographiques dans les mesures d'orientation en faveur du développement durable, qui devraient également renforcer la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques;

(Finlande)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *prie de même instamment* les gouvernements d'intégrer les facteurs que constituent la croissance démographique, la planification familiale, et les dynamiques démographiques **et les éventuels facteurs liés aux droits de l'homme (traite des personnes, droits de l'enfant/de la femme, etc.)** dans les mesures d'orientation en faveur du développement durable, qui devraient également renforcer la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques;

(Bahreïn)

Nouveau paragraphe 6bis

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

- 6bis. *prie instamment* les gouvernements d'œuvrer à garantir l'accès aux hommes, femmes et adolescent(e)s à l'information relative à la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'aux services, traitements, soins et soutien qui s'y rapportent; rappelle aux gouvernements qu'ils doivent garantir les droits de ces individus à décider eux-mêmes des questions touchant leur santé sexuelle et reproductive;**

(Suisse)

Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *demande* aux parlementaires d'œuvrer, tant à l'échelon national que régional et international, à l'inclusion ~~d'un indicateur sur~~ **de** la santé reproductive dans ~~les objectifs les volets du programme~~ de développement pour l'après-2015 touchant à la santé, à l'équité et à l'accès des femmes aux responsabilités, de défendre une approche de la santé reproductive fondée sur les droits et de prendre les mesures législatives et budgétaires qui s'imposent pour offrir un accès universel à des services de planification familiale volontaires;

(Chine)

Nouveau paragraphe 8bis

Ajouter, après le paragraphe 8, un nouveau paragraphe comme suit :

- 8bis. *prie instamment aussi* les gouvernements et le système des Nations Unies de veiller à ce que le programme de développement de l'après-2015 et le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015 se complètent;**

(Canada)

Nouveau paragraphe 10bis

Ajouter, après le paragraphe 10, un nouveau paragraphe comme suit :

- 10bis. *demande que*, outre les gouvernements et les parlements, la société civile, le secteur privé et les milieux scientifiques soient associés à la réduction des risques de catastrophe et à la promotion des mesures de lutte contre les problèmes résultant des changements climatiques;**

(Espagne)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux parlements de contrôler les politiques et les initiatives de leur gouvernement en matière de réduction des risques de catastrophe, de changements climatiques et de développement durable, et de faire usage de tous les instruments législatifs de nature à garantir que la réduction des risques de catastrophe et les mesures d'adaptation aux changements climatiques soient prises en compte dans les processus nationaux de

planification et d'élaboration du budget; **demande également que soient créées une commission de l'environnement et une commission pour l'étude des changements climatiques dans les parlements où elles n'existent pas encore, afin qu'ils connaissent et analysent tous les problèmes liés au développement durable et puissent promouvoir des mesures et des stratégies qui permettent de les éviter et de les atténuer;**

(Espagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux parlements de contrôler les politiques et les initiatives de leur gouvernement en matière de réduction des risques de catastrophe, de changements climatiques et de développement durable, et de faire usage de tous les instruments **disponibles, y compris** législatifs, de nature à garantir que la réduction des risques de catastrophe et les mesures d'adaptation aux changements climatiques soient prises en compte dans les processus nationaux de planification et d'élaboration du budget;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux parlements de contrôler les politiques et les initiatives de leur gouvernement en matière de réduction des risques de catastrophe, de changements climatiques et de développement durable, et de faire usage de tous les instruments législatifs, **notamment des études préalables d'impact environnemental des politiques publiques**, de nature à garantir que la réduction des risques de catastrophe et les mesures d'adaptation aux changements climatiques sont prises en compte dans les processus nationaux de planification et d'élaboration du budget;

(France)

Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *prie instamment* les pays donateurs et les agences internationales de développement d'adopter une démarche responsable et de jouer un rôle de pionniers dans l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et des mesures en faveur de la santé reproductive, **notamment de considérer les droits à la santé sexuelle et reproductive de chaque individu**, dans la planification et l'exécution des programmes de développement, afin de s'assurer que les activités financées par l'aide au développement contribuent à un développement résilient aux risques de catastrophe;

(Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *prie instamment* les pays donateurs et les agences internationales de développement d'adopter une démarche responsable et de jouer un rôle de pionniers dans l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et des mesures en faveur de la santé reproductive dans la planification et l'exécution des programmes de développement, **non seulement** afin de s'assurer que les activités financées par l'aide au développement contribuent à un développement résilient aux risques de catastrophe **mais aussi que les pays recevant de l'aide en sont de moins en moins tributaires;**

(Jordanie)

Nouveau paragraphe 12bis

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

- 12bis. **appelle tous les parlementaires à faire de la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites une priorité, ces phénomènes nuisant considérablement à la mobilisation et à la bonne affectation des ressources au détriment des composantes environnementales des programmes de développement durable;**

(France)

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

- 12bis. **prie instamment** pays donateurs et pays bénéficiaires de s'attacher à améliorer la gestion et l'utilisation des ressources nationales, en particulier de l'eau et des ressources énergétiques afin de prévenir et d'atténuer les principaux risques de catastrophe, de renforcer la résilience et de contribuer finalement au développement durable;

(Jordanie)

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

- 12bis. **prie de même instamment** les gouvernements, les parlements et les organisations internationales de mettre davantage la coopération internationale au service de la gestion des risques et d'un développement résilient en accroissant l'assistance technique et le renforcement des capacités, selon que de besoin, dans les pays en développement;

(Canada)

Paragraphe 13

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* à tous les parlements de faire le nécessaire pour obtenir l'adhésion de leurs gouvernements respectifs et faire naître la volonté politique requise pour obtenir des résultats concrets en matière de développement durable et limiter les modifications de l'environnement provoquées par l'homme qui contribuent à la survenue et à la gravité des catastrophes naturelles, tout particulièrement en raison des changements climatiques; *demande en particulier* que soit conclu, d'ici 2015, un ~~traité~~ **accord** mondial ambitieux ~~destiné à succéder au Protocole de Kyoto~~ **qui ait force de loi conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et qui soit applicable à toutes les Parties;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* à tous les parlements de faire le nécessaire pour obtenir l'adhésion de leurs gouvernements respectifs et faire naître la volonté politique requise pour obtenir des résultats concrets en matière de développement durable et limiter les modifications de l'environnement provoquées par l'homme qui contribuent à la survenue et à la gravité des catastrophes naturelles, tout particulièrement en raison des changements climatiques; *demande en particulier* que soit conclu, d'ici 2015, un ~~traité mondial ambitieux destiné à succéder au Protocole de Kyoto~~ **accord équilibré et équitable portant sur tous les aspects des changements climatiques;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* à tous les parlements de faire le nécessaire pour obtenir l'adhésion de leurs gouvernements respectifs et faire naître la volonté politique requise pour obtenir des résultats concrets en matière de développement durable et limiter les modifications de l'environnement provoquées par l'homme qui contribuent à la survenue et à la gravité des catastrophes naturelles, tout particulièrement en raison des changements climatiques; *demande en particulier* que soit conclu, d'ici 2015, un ~~traité~~ **accord** mondial ambitieux **sur le climat** ~~destiné à succéder au Protocole de Kyoto;~~

(Allemagne)